

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE



BOAD

Banque Ouest Africaine
de Développement



Banque Centrale des Etats
de l'Afrique de l'Ouest



La Commission

REUNION MINISTERIELLE DE CONCERTATION REGIONALE SUR LA FILIERE COTON DANS L'ESPACE UEMOA/CEMAC

(Ouagadougou, 18 juin 2003)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

COMMUNIQUE FINAL

A l'initiative conjointe de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les Ministres chargés de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ont tenu une réunion de concertation régionale sur la filière coton, le 18 juin 2003, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Cette réunion avait pour objet de définir une stratégie régionale commune de défense et de promotion de la filière coton dans l'espace UEMOA/CEMAC dans un esprit de solidarité internationale.

Ont pris part à la réunion :

- la République du Bénin
- le Burkina Faso
- la République Camerounaise
- la République Centrafricaine
- la République de Côte d'Ivoire
- la République de Guinée Bissau
- la République du Mali
- la République du Niger
- la République du Sénégal
- la République du Tchad
- la République Togolaise.

A également pris part aux travaux en qualité pays producteur et exportateur de Coton la République de Guinée.

Ont aussi assisté aux travaux, en qualité d'invités, les représentants des missions diplomatiques des Etats membres de l'UEMOA et de la CEMAC accréditées à Bruxelles et à Genève, des responsables et des représentants d'organisations et institutions régionales, internationales et non gouvernementales, parmi lesquelles la CEDEAO, la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC), le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce, le Secrétariat Général du groupe des ACP, le Centre Technique de Coopération Agricole (CTA), le Fonds Commun des Produits

de Base (CFC), le Comité Consultatif International du Coton (CCIC), le Réseau des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO), le Réseau des Organisations Paysannes de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'IDEAS, l'Association Cotonnière Africaine, le Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole (IFDC), l'OXFAM-GB, ENDA Tiers monde, des représentants des organes de coopération bilatérale, ainsi que des acteurs et des représentants des organisations professionnelles de la filière coton.

La cérémonie d'ouverture officielle des travaux a été placée sous la Présidence de son Excellence, Monsieur Ernest PARAMANGA YONLI, Premier Ministre du Burkina Faso.

Au cours de leurs travaux, les Ministres ont pris connaissance des conclusions des deux études suivantes :

- l'étude d'identification et de promotion d'unités industrielles régionales dans la filière coton de l'UEMOA ;
- l'étude visant l'élimination des effets de distorsion subis par les pays de l'UEMOA sur le marché international du coton.

Au terme des débats et discussions, les Ministres, après examen du rapport de synthèse des travaux des Experts, ont adopté une Déclaration intitulée "**DEFENDRE ET PROMOUVOIR, DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITE INTERNATIONALE, LA FILIERE COTON, DANS L'ESPACE UEMOA/CEMAC**", en vue de la mise en œuvre de la **stratégie commune de défense et de promotion de la filière coton** articulée autour de deux volets :

- **la défense et la promotion de la filière coton sur le marché international et,**
- **la promotion de la transformation du coton dans l'espace UEMOA/CEMAC.**

Ils affirment leur détermination à mener toutes les actions nécessaires pour une participation effective à la Conférence ministérielle de Cancun et à faire aboutir leurs propositions contenues dans la soumission sur le coton.

Les Ministres ont exprimé leur satisfaction sur les résultats obtenus et ont félicité la Commission de l'UEMOA, la Banque Ouest Africaine de Développement et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest de cette importante initiative visant à promouvoir la filière coton dans l'espace UEMOA/CEMAC. Ils se félicitent :

- de l'action menée par Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, par sa visite à l'OMC le 10 juin 2003, en soutien à l'initiative conjointe du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad sur le coton ;

- du soutien apporté à l'initiative par le Conseil des Ministres ACP, à travers la résolution sur la filière coton, adoptée le 15 mai 2003 et notamment la création du groupe de travail sur le coton ;
- du soutien apporté à cette initiative par la deuxième réunion des Ministres du Commerce des PMA tenue à Dhaka, Bangladesh, du 31 mai au 02 juin 2003.

Ils félicitent également les Ambassadeurs des Etats membres de l'UEMOA et de la CEMAC, accrédités à Bruxelles et à Genève pour leur implication dans les initiatives visant à la défense et à la promotion de la filière coton.

Ils remercient tous les partenaires au développement, les représentants des organisations régionales, de la société civile et des organisations non-gouvernementales qui ont contribué au succès des travaux de la réunion.

Sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel ainsi qu'à l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés par les autorités du Burkina Faso, les Ministres expriment à son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, au Gouvernement et au Peuple Burkinabé, leur profonde gratitude.

Fait à Ouagadougou, le 18 juin 2003

**La réunion ministérielle de concertation
régionale sur la filière coton**